PLAN STRATEGIQUE DE L´ACALAN
2007 - 2016

Draft

Mars 2007

RESUME EXECUTIF

I CONTEXTE

1.1 Présentation de l'ACALAN et de ses structures (À compléter)

Rôle Catalyseur de l'ACALAN.

Pourquoi l'Académie Africaine des langues (ACALAN) ? Un examen des initiatives malheureuses aux niveaux national, continental et régional montre qu'une raison principale du manque de réussite est l'absence de structures appropriées pour propulser la mise en œuvre des politiques adoptées de commun accord. Il ne suffit pas seulement de passer des résolutions sur les langues au cours des conférences ; ces résolutions doivent s'intégrer dans des politiques linguistiques nationales, et un plan d'action détaillé doit être élaboré. Il faut pour ce faire qu'il y ait d'une part, un corps d'experts chargés de préparer et de mettre en œuvre de tels plans, et d'autre part, un financement adéquat pour appuyer ces politiques.

La création de l'ACALAN devra permettre de s'attaquer aux insuffisances de la pratique actuelle en adoptant une double approche, premièrement, au niveau continental, l'ACALAN sera la plus haute instance pour insuffler des idées, traduire les décisions en matière de politique linguistique en plans d'action réalisables, et disposer d'un réservoir d'expertises à la disposition des Etats membres de l'Union Africaine dans le cadre de la formulation et de la mise en œuvre de leurs politiques linguistiques. Deuxièmement, aux niveaux sous régional et national, il y aura une approche à la base à travers la mise en place d'une commission de langue pour chaque langue (cf. MACALAN 2001). Cette deuxième approche a deux avantages majeurs : les parties prenantes à une langue donnée se sentiront également concernées par la recherche et la mise en œuvre de la politique linguistique relative à cette langue. En outre, parce que les langues africaines traversent les frontières politiques, cela donnera lieu à des actions et à des politiques conjointes concernant le développement et l'utilisation des langues transfrontalières.

L'essentiel des activités de l'ACALAN sera exécuté par des Académiciens venant toute de l'Afrique, et qui serviront de modèles d'excellence et d'émulation pour les jeunes chercheurs. Ils y apporteront leurs riches expériences et leurs idées. Par leur engagement, ils démontreront que l'habilitation des langues africaines est un objectif à la fois noble et réalisable.

L'ACALAN mettra en place une base de données pour les échanges d'informations, et consacrera une bonne partie de ses ressources à l'impulsion de la recherche et à la coordination des activités de recherche et de mise en œuvre. Pour faciliter son travail, l'Académie pourra s'occuper de six groupes de langues :

- Langues transfrontalières de grande communication
- Langues transfrontalières limitées
- Langues non transfrontalières de grande communication
- Langues non transfrontalières limitées

- Langues en danger
- Langues importées (ou partenaires).

Pourquoi l'ACALAN? (Voir document AYO)

Quel rôle catalyseur? (Voir document AYO)

1.2 Analyse du contexte interne et externe

Au regard de la situation socio-économique, culturelle et politique de l'Afrique le continent a mis en place l'Union Africaine qui est un symbole de panafricanisme rénové et qui constitue l'instrument stratégique de l'Afrique pour relever les défis du 21ème siècle. Dans ce cadre sa vision est d'ambitionner une Afrique intégrée, prospère et en paix tirée par ses citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale. La traduction de cette vision en action passe par les fondamentaux des valeurs africaines dont la culture constitue le socle et les structures en charge de la culture ont donc pour missions de promouvoir cette valeur.

Institution spécialisée de l'Union Africaine, l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) œuvre dans la même vision panafricaine. En particulier, dans le cadre de la revalorisation de la culture. C'est pourquoi, il est nécessaire de revaloriser la place de la culture et des acteurs dans le développement. Celle-ci ne doit pas être simplement une dimension du développement mais un fondement du développement idéal panafricain.

Etant donné la situation actuelle des langues africaines, il est indéniable qu'il faut les repositionner, les valoriser, et leur conférer des compétences afin qu'elles puissent être utilisées dans des domaines encore plus variés. En outre, compte tenu du taux d'analphabétisme élevé en Afrique, il n'existe aucune autre alternative à l'utilisation des langues africaines dans l'alphabétisation et les systèmes éducatifs, en vue de garantir une plus grande participation des populations dans le processus de développement.

L'Afrique a connu plusieurs tentatives d'habilitation, de « capacitation » de ses langues, particulièrement à travers les activités de l'UNESCO et de l'OUA. Celles-ci ont été, en grande partie, menées à travers des résolutions non contraignantes prises lors des conférences internationales (par exemple le Plan d'Action Linguistique de l'O.U.A pour l'Afrique en 1986, et la Déclaration de Hararé en 1997) et la création d'Institutions destinées à des domaines spécifiques. Entre autres exemples de telles institutions, on peut citer le Bureau Interafricain des Langues (BIL) de l'OUA de Kampala en Ouganda, maintenant dissout, le Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par la Tradition Orale (CELHTO) de Niamey au Niger, le Centre Régional de Documentation sur les Traditions Orales et les Langues Africaines (CERDOTOLA) de Yaoundé au Cameroun et le Centre de Recherche sur les Traditions Orales et les Langues nationales de l'Afrique orientale (EACROTANAL) en Tanzanie. L'UNESCO a, pour sa part, surtout été active dans la promotion et l'utilisation des langues africaines dans l'éducation en général et dans l'alphabétisation en particulier. En guise d'habilitation/capacitation des langues africaines, l'UNESCO a parrainé la traduction de l'Histoire de l'Afrique en Swahili, en Haousa et en Yoruba.

1.3 L'analyse SEPO de l'ACALAN

L'Analyse SEPO de l'ACALAN fait ressortir les éléments suivants :

Au titre des forces ou succès :

- disponibilité d'un texte juridique valable comme instrument de son action (Statut)
- disponibilité de Ressources humaines en terme d'expertise dans tous les domaines de linguistique pour résoudre les problèmes de langues qui se posent sur le continent;
- disponibilité des Universités et des Institutions de recherche en linguistique
- engagement de l'équipe technique et scientifique de l'ACALAN : Conseil d'Administration, Secrétariat Exécutif, Comité de Pilotage, gens prêts à consentir des sacrifices pour la cause des langues africaines;
- avènement d'un site web fonctionnel pour l'ACALAN;
- existences de partenaires sérieux.

Au titre des faiblesses :

- manque ou retard dans la mise en place des structures administratives, scientifiques et techniques prévues par les STATUTS pour permettre à l'ACALAN de fonctionner au maximum;
- absence de moyen et de ressources financières pour la mise en œuvre des projets linguistiques de l'ACALAN;
- absence d'une banque de données avec les coordonnées des spécialistes de langues et linguistiques et les partenaires techniques et financiers potentiels;
- absence de mécanismes de communication, de dissémination et de diffusion de la recherche et du savoir;
- les valeurs ne sont pas clairement articulées;
- faible valorisation de l'utilisation des langues dans la vie administrative et politique.

Au titre des opportunités :

- soutien et bonne volonté de la Présidence actuelle de l'Union Africaine et de la Commission des Affaires Sociales de l'UA;
- possibilité d'obtenir des subventions pour l'exécution des projets de l'ACALAN à l'horizon : la Suisse, VOLKS WAGEN, UNESCO, etc.;
- opportunité d'établir des liens de coopération avec les structures linguistiques nationales des pays africains;
- prise de conscience de plus en plus grande de l'importance des langues;
- les grands projets initiés par l'ACALAN ;
- le multilinguisme dans le système éducatif ;
- existence d'une dynamique associative dans le domaine des langues;
- le mouvement de la Renaissance africaine.

Au titre des menaces :

- manque d'engagement de la majorité des pays Africains en matière d'une politique linguistique en faveur des langues africaines :
  - manque d'intérêt ;
  - ignorance;
  - niveau de priorisation budgétaire bas.
- danger posé par l'élite africaine vis-à-vis des langues africaines (attitude négative de l'élite africaine);
- la peur du multilinguisme comme danger potentiel à l'unité nationale chez certains leaders politiques;
- faible valorisation des langues dans la vie administrative;
- manque d'intérêt soutenu des responsables de l'Union Africaine;
- génération vieillissante des linguistes du continent.

1.4 Les défis, les perspectives et les problématiques de l'ACALAN

1.4.1 Les défis et perspectives

En terme de défis et perspectives de l'ACALAN, on retient essentiellement les éléments suivants :

- la situation factuelle est qu'aucune langue africaine n'apparaît en vue dans aucun domaine de la vie au niveau mondial;

- on remarque quelques langues dans le domaine des arts et de la culture, particulièrement en musique;

- a ce niveau, la question que nous devons nous poser est simple : Est-il possible [est-il nécessaire] pour toute langue d'être « capacitée » au niveau international sans aucune domination militaire et/ou économique massive;

- en général, pour des raisons de défense de la diversité linguistique dans le monde, il est nécessaire que des initiatives soient prises sur le plan mondial en vue de préserver cette diversité culturelle et linguistique;

- l'évolution des langues africaines vers un statut plus élevé doit constituer une perspective;

- cela implique, entre autres, des alliances linguistiques et un partenariat avec des réseaux mondiaux tels que l'U.A, l'Union Européenne, l'UNESCO, etc., qui se sont engagés dans la préservation et le renforcement des langues nationales locales et dans la promotion du multilinguisme;

- dans cette perspective, les questions soulevées concernant la menace sur les langues sont non seulement importantes mais pertinentes. A cet égard, des

relations étroites de travail devraient être préservées et développées avec l'UNESCO et les autres partenaires potentiels;

- nous devrions cependant nous prémunir contre deux pièges éventuels :

  - les démarches et mouvements anglophobiques, contre l'anglais. Cela ira à l'encontre du but recherché;
  - la conservation/purisme linguistique va à l'encontre de l'intérêt des innovations linguistiques nationales.

- pour saisir et accorder une importance de premier plan aux raisons qui continuent de miner le statut des langues africaines aux niveaux mondial, régional, sous-régional et même national, il est nécessaire de mener une étude sociologique fiable des langues, dont le rapport devrait être publié le plus largement possible dans tous les espaces et suffisamment relayé par les media de tous les États membres de l'Union Africaine; à cet effet l'ACALAN devrait immédiatement nommer une équipe composée d'universitaires et d'activistes pour entreprendre cette étude. En outre l'ACALAN devrait elle-même identifier les premières langues transfrontalières qui pourraient faire l'objet d'utilisation et devrait établir un chronogramme clair et un plan de mise en œuvre pour leur promotion.

- dans le domaine institutionnel l'ACALAN devrait poursuivre les tâches suivantes :

  - mettre en place et normaliser des structures de l'ACALAN;
  - apporter les amendements au statut en vue de simplifier toutes les structures et les rendre moins coûteuses à entretenir/soutenir;
  - dégager les activités pratiques des professionnels, ONG, les projets communautaires intervenant dans le développement de la langue des contraintes politiques et bureaucratiques.

- en outre l'ACALAN devrait clarifier les formes de collaboration avec la Commission de l'Union Africaine dans la mise en œuvre de ses programmes et activités;

Au regard de tout ce qui précède, la nécessité s'impose pour l'ACALAN d'élaborer un plan stratégique qui devra clarifier la vision, la mission, les valeurs, les axes stratégiques et les activités prioritaires pour les 10 prochaines années.

1.4.2 Quelques problématiques à prendre en compte par l'ACALAN

Les questionnements importants s'articulent autour des problématiques suivantes :

- l'accent mis par l'ACALAN sur les langues transfrontalières a un sens politique éminent : quelles implications cette orientation aura dans l'engagement de tous les États africains?

- étant donné que toutes les langues africaines au nombre de 2000 ou 2015 ([K. Prah]) ne deviendront pas les principales langues d'apprentissage, comment l'ACALAN compte déterminer les langues sur lesquelles elle doit prioritairement

intervenir ?

- comment l'ACALAN compte t-elle valoriser les politiques éducatives bilingues ou multilingues pertinentes pour inciter les intellectuels africains à faire confiance à la capacité des langues africaines à être des langues d'apprentissage ?

- comment les départements de linguistique et des langues africaines doivent t-elles s'y prendre pour accorder une attention particulière aux études linguistiques et à la linguistique appliquée.

II Le plan stratégique de l'ACALAN

L'analyse du système interne et celui de l'environnement externe avec les défis, les perspectives et les questions à résoudre ont poussé l'ACALAN à s'engager dans un processus de planification stratégique au cours de sa retraite des 09, 10 et 11 mars 2007 de Bamako.
Il apparaît nécessaire à l'ACALAN d'apporter des réponses aux questions suivantes :

- quelles directions en terme de vision va prendre l'ACALAN ?
- quelles valeurs défend t- elle ?
- que cherche t-elle à accomplir ?
- quels objectifs stratégiques à atteindre ?
- quelle est la stratégie d'intervention de l'ACALAN?
- quels sont les axes ou domaines d'intervention de l'ACALAN ?
- quelles actions prioritaires entreprendre ?

Le plan stratégique de l'ACALAN répond à toutes ces questions

2.1 Vision, mission, valeurs de l'ACALAN

2.1.1 Vision de l'ACALAN

A la question, quel projet de société l'ACALAN veut t-il contribuer à édifier? le groupe de planification a formulé la réponse suivante :
L'Académie Africaine des Langues (ACALAN) est une Institution spécialisée de l'Union Africaine qui ambitionne de contribuer au développement de l'Afrique et à la construction de l'unité africaine par la promotion et la valorisation des langues africaines à travers leur usage dans tous les domaines de la vie.

2.1.2 Mission de l'ACALAN

A la question quel pourrait être la mission de l'ACALAN? L'équipe de planification a donné la réponse suivante :
L'Académie Africaine des Langues (ACALAN) a pour mission la promotion d'une culture scientifique et démocratique par l'utilisation des langues africaines en partenariat avec d'autres langues. Elle œuvre à promouvoir les échanges culturels entre communautés africaines dans le contexte de la mondialisation.
Par ailleurs, l'ACALAN doit assurer la coordination des activités des structures s'occupant du développement de la culture et des langues sur le continent.

2.1.3 Valeurs de l'ACALAN

Les valeurs sont les points de repère et de référence de l'organisation. Il s'agit de l'idéal de développement et de la société que l'ACALAN voudrait partager avec ses partenaires, les valeurs suivantes ont été proposées.
Les valeurs spécifiques de l'ACALAN consistent à asseoir une identité africaine culturelle, plurielle et citoyenne à partir de la valorisation des langues au service du développement et à assurer le panafricanisme en tant que facteur d'intégration de l'Afrique et de promotion de l'Homme africain.
Les valeurs de l'ACALAN sont donc :

- la recherche de l'identité africaine culturelle;
- la dimension plurielle et citoyenne de cette identité;
- la valorisation de la culture et des langues africaines comme fondement du développement;
- le panafricanisme comme facteur d'intégration de l'Afrique et de promotion de la femme et de l'homme africains (e).

2.2 Objectifs globaux

De la vision, de la mission et des valeurs se dégagent les trois (03) objectifs globaux suivants :

- contribuer à la réhabilitation et à la promotion des langues africaines;
- valoriser les langues africaines dans tous les domaines de la vie ;
- renforcer la coopération et la coordination linguistique entre les États africains et les différentes communautés.

2.3 Les axes d'intervention

Pour l'atteinte des objectifs globaux, les interventions de l'ACALAN s'inscrivent dans quatre (04) axes stratégiques suivants :

AXE 1 : Dispositif institutionnel et politique
AXE 2 : Partenariat coopération réseau et rencontre
AXE 3 : Promotion et valorisation des langues
AXE 4 : Communication

2.3.1 Axe 1 : Dispositif institutionnel et politique

Les objectifs de cet axe sont les suivants :

- Achever le processus de mise en place des structures statutaires de l'ACALAN;
- Assurer le fonctionnement de l'ACALAN;
- Assurer l'appui accompagnement des institutions de langues au niveau national et régional.

Les résultats pour atteindre ces objectifs se déclinent comme suit :

- Les structures statutaires de l'ACALAN sont mises en place;
- Les structures statutaires sont fonctionnelles;
- Les capacités des institutions de langues sont renforcées au niveau national et régional;
- Mobiliser des ressources pour financer des plans d'actions d'ACALAN.
- La visibilité des institutions de langues est assurée.

Pour l'atteinte de ces résultats, les actions suivantes sont proposées :

- Mesures transitoires
- Identifier les langues transfrontalières dans les pays de chaque sous région
- Constituer des commissions par langue transfrontalière véhiculaire
- Constituer une équipe d'étude des langues
- Approuver des structures finales de l'ACALAN et assurer les dispositions budgétaires Sec/IGB.
- Réaliser les études architecturales du siège pour la construction du siège de l'ACALAN
- Assurer la traduction des documents et Interprétation
- Assurer la levée de fonds pour financer la fonctionnalité des structures et les activités de l' ACALAN [Japon/Afrique du Sud]
- Sec/ CAI
- Appuyer les commissions des langues transfrontalières dans l'exercice de leurs fonctions
- Conférence régionale de concertation entre les acteurs politiques et culturels
- Afrique occidentale, Afrique australe, Afrique centrale, Afrique septentrionale
- Sec/ CA
- Créer un fonds pour le développement des langues africaines

- Faire le plaidoyer pour l'approbation d'une décennie des langues africaines
- Sec/ CA
- Suivi évaluation des structures et des activités de l'ACALAN
- Sec / CA
- Planifier les activités et les événements majeurs de célébration de la décennie des langues africaines (DLA) avec toutes les parties prenantes (communauté des arts et de la culture, diapora etc)

- Mettre en œuvre les activités de célébration de la décennie des langues africaines
- Officialiser quelques langues africaines sont officialisées dans la pratique dans toutes les structures régionales d'AU

2.3.2 Axe2 : Partenariat coopération réseaux et rencontres

Les objectifs de cet axe sont les suivants :

- Renforcer les capacités des trois (03) Centres régionaux;
- Créer deux (02) autres centres;
- Développer un partenariat pertinent entre ACALAN et les autres réseaux dans le domaine linguistique;

Les résultats pour atteindre ces objectifs se déclinent comme suit :

- Les trois (03) centres régionaux sont fonctionnels;
- Deux (02) autres centres régionaux sont crées et fonctionnels;
- Les partenariats entre ACALAN et les autres réseaux construits (partenariats bilatéraux, multilatéraux);
- La visibilité de l'ACALAN est assurée au niveau national, régional, sous régional et international;
- Les ressources internes et externes pour financer les différents plans opérationnels sont disponibles.

L'axe 2 se traduit en actions concrètes ci dessous :

- Renforcement des capacités du personnel des Centres régionaux
- Appui institutionnel aux Centres régionaux
- Accords de partenariat signés
- Organiser des missions de collaboration et de création de réseaux
- Organiser des réunions consultatives régionales en Afrique australe, centrale et orientale Sec/CAI/acteurs régionaux;
- Entreprendre des activités génératrices de revenus (consultations et publications)
- AUA; WOCAL; etc.
- Langues régionales,
- Structure d'Alphabétisation et d'Education des adultes (à préciser)

2.3.3 Axe 3 : Promotion et valorisation des langues

Les objectifs de cet axe sont les suivants :

- Promouvoir la recherche action sur les langues pour leur utilisation dans tous les domaines de la vie;
- Capitaliser les expériences innovantes en matière de linguistique
- Mettre les TIC au service de la promotion des langues;
- Disposer d'informations cartographiées sur les langues africaines (existence de réseaux au niveau national, régional et international et centres spécialisés);
- Mettre en œuvre les grands projets de l'Académie Africaines des Langues.

Les résultats pour atteindre ces objectifs se déclinent comme suit :

- Les langues sont introduites dans l'éducation, l'administration, la communication et la gestion du pouvoir;
- Une nouvelle culture d'utilisation des langues dans la société est irréversible;
- Les TIC sont adaptés à la promotion des langues (la localisation des TIC, développement des TIC dans les langues : logiciels, matériels et protocoles...);
- Une meilleure connaissance et gestion de l'espace linguistique africain;
- Un Centre spécialisé dans l'analyse des dynamiques des langues existe;
- Une masse critique de linguiste de haut niveau existe;
- Le Centre Panafricain d'Interprétation et de Traduction est fonctionnel;
- Des ressources humaines en traduction et interprétation sont disponibles;
- Des contes et récits sont mis à a disposition des enfants africains;
- La culture de la lecture dans les langues africaines est instaurée;
- Des lexiques et des dictionnaires en langue sont disponibles;
- Les langues africaines sont capacités pour servir d'outils de communication dans les cyber espaces.

Dans cet axe les actions prioritaires consistent en la planification et la réalisation des projets de recherche action en cours.

- Coordonner la recherche
- Élaborer un document d'orientation de
- politique linguistique africaine;
- Publier les résultats de la recherche
- Appuyer le développement des ressources humaines;
- Le projet Atlas
- Le projet panafricain de Master & PhD en Linguistique Appliquée (PANMAPAL), Yaoundé, Cameroun ;

- Le projet du Centre Panafricain d'Interprétation et de Traduction, siège de l'ACALAN, Bamako, République du Mali ;
- Le projet Stories Across Africa (StAAf), Cape-Town, Afrique du Sud ;

- Le projet de Terminologie, Dar Es Salam, Tanzanie ;
- Le projet de Lexicographie, Gaborone, Botswana.
- Le projet Langues africaines et Cyberespace, Addis-Abéba, Ethiopie.
- Plaidoyer pour l'utilisation de 3 ou 4 langues africaine dans toutes les structures régionales de l'Union Africaine
- Sec / CA

2.3.4 Axe 4 : Communication

Les objectifs de cet axe sont les suivants :

- Assurer l'appui accompagnement du Centre Africain de Recherches et Documentation et de Production pour diffuser les informations par sa banque de données;
- Animer le réseau.

Les résultats pour atteindre ces objectifs se déclinent comme suit :

- La visibilité de l'ACALAN est faite;
- Les informations sont disponibles et accessibles pour tout utilisateur potentiel;
- Les échanges d'informations sont assurés par le site (flux d'échanges).

L'axe communication s'articule autour des actions suivantes :

- Édition régulière du Bulletin;
- Animer régulièrement les informations;
- Développer les outils de gestion du site (Forum, service publicité, journaux.);
- Rendre plus pertinent les outils linguistiques par l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication;
- Archivage des documents et Constitution d'une banque de données
- construire des partenariats avec tous les médias et les éditeurs de la littérature africaine des langues

3. Tableau synthétique des axes en terme d'objectifs spécifiques, de résultats et d'activités

Axes stratégiques	Objectifs spécifiques	Résultats	Actions	Périodes	Coûts
Axe 1 : Dispositif institutionnel et politique -Mise en place et fonctionnement des structures permanentes de l'ACALAN - Étude pour la construction du siège de l'ACALAN - Traduction de documents et Interprétation - Appui technique aux différents Etats	- Achever le processus de mise en place des structures statutaires de l'ACALAN - Assurer le fonctionnement de l'ACALAN - Assurer l'appui accompagnement des institutions de langues au niveau national et régional	- Les structures statutaires de l'ACALAN sont mises en place - Les structures statutaires sont fonctionnelles - Les capacités des institutions de langues sont renforcées au niveau national et régional - La visibilité des institutions de langues est assurée	- Mesures transitoires - Identifier les langues transfrontalières dans les pays de chaque sous région - Constituer des commissions par langue transfrontalière véhiculaire - Constituer une équipe d'étude des langues - Approuver des structures finales de l'ACALAN et assurer les dispositions budgétaires Sec/IGB. - Réaliser les études architecturales du siège pour la construction du siège de l'ACALAN - Assurer la traduction des documents et Interprétation - Assurer la levée de fonds pour financer la fonctionnalité des structures et les activités de l' ACALAN [Japon/Afrique du Sud] Sec/ CAI		

			Appuyer les commissions des langues transfrontalières dans l'exercice de leurs fonctions - Conférence régionale de concertation entre les acteurs politiques et culturels Afrique occidentale, Afrique australe, Afrique centrale, Afrique septentrionale Sec/ CA - Créer un fonds pour le développement des langues africaines - Faire le plaidoyer pour l'approbation d'une décennie des langues africaines Sec/ CA - Suivi évaluation des structures et des activités de l'ACALAN Sec / CA - Planifier les activités et les événements majeurs de célébration de la décennie des langues africaines (DLA) avec toutes les parties prenantes (communauté des arts et de la culture, diapora etc) Mettre en œuvre les activités de célébration de la décennie - des langues africaines - Officialiser quelques langues africaines dans la pratique dans toutes les structures régionales d'AU		

Axe 2 : Partenariat/ Coopération (Réseaux, rencontres) - Colloques : -Séminaire international sur le partenariat entre l'Africanophonie, l'Anglophonie, la Francophonie, l'Hispanophonie et la Lusophonie -Missions diverses liées à l'axe partenarial et à la levée de fonds :	- Renforcer les capacités des cinq (05) Centres régionaux - Développer un partenariat pertinent entre ACALAN et les autres réseaux dans le domaine linguistique - Mobiliser des ressources pour financer des plans d'actions d'ACALAN	- Les cinq (05) centres régionaux sont fonctionnels - Les partenariats entre ACALAN et les autres réseaux construits (partenariats bilatéraux, multilatéraux) - Les ressources internes et externes pour financer les différents plans opérationnels sont disponibles	- Renforcement des capacités du personnel des Centres régionaux - Appui institutionnel aux Centres régionaux - Accords de partenariat signés - Organiser des missions de collaboration et de création de réseaux - Organiser des réunions consultatives régionales en Afrique australe, centrale et orientale Sec/CAI/acteurs régionaux; - Entreprendre des activités génératrices de revenus (consultations et publications) - AUA; WOCAL; etc. Langues régionales, Structure d'Alphabétisation et d'Education des adultes (à préciser)		
Axe 3 : Promotion et valorisation des langues -La recherche linguistique	- Promouvoir la recherche action sur les langues pour leur utilisation dans tous les domaines de la vie	- Les langues sont introduites dans l'éducation, l'administration, la communication et la gestion du pouvoir	- Coordonner la recherche - Élaborer un document d'orientation de politique linguistique africaine;		

-Mutualisation des expériences éducatives en matière de langues transfrontalières véhiculaires - Modernisation des outils linguistiques par l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication - Élaboration d'un atlas linguistique de l'Afrique	- Capitaliser les expériences innovantes en matière de linguistique - Mettre les TIC au service de la promotion des langues - Disposer d'informations cartographiées sur les langues africaines (existence de réseaux au niveau national, régional et international et centres spécialisés) - Mettre en œuvre les grands projets de l'Académie Africaines des Langues	- Une nouvelle culture d'utilisation des langues dans la société est irréversible - Les TIC sont adaptés à la promotion des langues (la localisation des TIC, développement des TIC dans les langues : logiciels, matériels et protocoles...) - Une meilleure connaissance et gestion de l'espace linguistique africain - Un Centre spécialisé dans l'analyse des dynamiques des langues existe - Une masse critique de linguiste de haut niveau existe - Le Centre Panafricain d'Interprétation et de Traduction est fonctionnel - Des ressources humaines en traduction et interprétation sont disponibles - Des contes et récits sont mis à a disposition des enfants africains - La culture de la lecture dans les langues africaines est instaurée - Des lexiques et des dictionnaires en langue sont disponibles	- Publier les résultats de la recherche - Appuyer le développement des ressources humaines; - Le projet Atlas - Le projet panafricain de Master & PhD en Linguistique Appliquée (PANMAPAL), Yaoundé, Cameroun ; - Le projet du Centre Panafricain d'Interprétation et de Traduction, siège de l'ACALAN, Bamako, République du Mali ; - Le projet Stories Across Africa (StAAf), Cape-Town, Afrique du Sud ; - Le projet de Terminologie, Dar Es Salam, Tanzanie ; - Le projet de Lexicographie, Gaborone, Botswana. - Le projet Langues africaines et Cyberespace, Addis-Abéba, Ethiopie. - Plaidoyer pour l'utilisation de 3 ou 4 langues africaine dans toutes les structures régionales de l'Union Africaine		

		- Les langues africaines sont capacitées pour servir d'outils de communication dans les cyber espaces	Sec / CA -		
Axe 4 : Communication -Archivage des documents et Constitution d'une banque de donnée - Développement du site web	- Assurer l'appui accompagnement du Centre Africain de Recherches et Documentation et de Production pour diffuser les informations par sa banque de données - Animer le réseau	- La visibilité de l'ACALAN est faite -Les informations sont disponibles et accessibles pour tout utilisateur potentiel - Les échanges d'informations sont assurés par le site (flux d'échanges)	- Édition régulière du Bulletin; - Animer régulièrement les informations; - Développer les outils de gestion du site (Forum, service publicité, journaux.); - Rendre plus pertinent les outils linguistiques par l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication; - Archivage des documents et Constitution d'une banque de données - construire des partenariats avec tous les médias et les éditeurs de la littérature africaine des langues		

4. Proposition d'un canevas de cadre logique du plan stratégique (A remplir par l'équipe de l' ACALAN)

Description du projet	Indicateur Objectivement Vérifiable	Source de vérification	Suppositions importantes
Objectifs globaux			
Objectifs spécifiques (O S)			
O S 1			
O S 2			
O S 3			
//			
O S n			

5 Les stratégies et les parties prenantes de mise en œuvre du plan stratégique

5.1 Les stratégies de l'ACALAN pour la mise en œuvre du plan stratégique

5.2 Analyse des parties prenantes et leur rôle dans la mise en œuvre du plan stratégique

Parties prenantes ou Acteurs	Forces/ Intérêts	Faiblesses/ Craintes	Rôles
Partie prenante 1			
Partie prenante 2			
Partie prenante 3			
//			
Partie prenante n			

6 Estimation du coût du plan stratégique

Axes / Rubrique	Axe 1 : Dispositif institutionnel et politique	AXE 2 : Partenariat coopération réseau et rencontre	AXE 3 : Promotion et valorisation des langues	AXE 4 : Communication	Total
Premier plan opérationnel 2007 – 2011					
Deuxième plan opérationnel 2012 – 2016					
TOTAL					

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Specialized Technical and representational Agencies ACALAN Collection

2007

Plan stratégique de l'ACALAN 2007 - 2016. Draft

ACALAN

ACALAN

http://archives.au.int/handle/123456789/1461

Downloaded from African Union Common Repository